

responsable de la compétition : François DUFOUR
06, rue de la Roseraie ; 67300 Schiltigheim
tél: 03.88.26.01.87 + 06.71.29.64.52
courriel : fr.dufour2@wanadoo.fr

**CHAMPIONNAT DES JEUNES PAR EQUIPES
SAISON 2018 - 2019**

+ Le **QUATRIEME TOUR** se déroulera le **DIMANCHE 24 MARS 2019** à 9 heures précises :

- à la **salle de Saint-Jean / Saint-Joseph** (salle Louvois, complexe sportif de l'Esplanade, 15 rue Louvois à Strasbourg) pour la **poule 1 cadets - minimes** et la **poule 3 cadets - minimes**.
- à la **salle de l'APIG** (Gymnase des 4 vents, rue du 23 novembre à Illkirch) pour la **poule 2 benjamins - poussins** et la **poule 3 benjamins - poussins**.
- à la **salle des Cheminots Strasbourg** (Hall Wilson, boulevard du Président Wilson, près de la gare à Strasbourg) pour la **poule 2 cadets - minimes** et la **poule 1 benjamins - poussins**.

+ **COMPOSITION DES POULES POUR LE QUATRIEME TOUR :**

- **poule 1 cadets - minimes** : A.U.S cadets - APIG cadets - R.C.S cadets - Saint-Jean cadets.
- **poule 2 cadets - minimes** : APIG 1 minimes - APIG 2 minimes - TT Souffel cadets - Cheminots Strasbourg cadets.
- **poule 3 cadets - minimes** : AKTT minimes - St-Joseph cadets - Mundolsheim minimes.
- **poule 1 benjamins - poussins** : APIG 1 benjamins - Cheminots benjamins - Saint-Jean benjamins
- **poule 2 benjamins - poussins** : Vendenheim benjamins - St-Joseph benjamins - APIG 2 benjamins.
- **poule 3 benjamins - poussins** : TT Souffel poussins - APIG poussins - Ostwald poussins.

+ **POINTS DE REGLEMENT :**

- Pour pouvoir participer au championnat, il est **obligatoire d'être en possession d'une licence A.G.R.**
- **Tout joueur non en possession d'une licence validée le jour de la rencontre sera disqualifié.**
- Toute association évoluant au niveau départemental doit **faire participer effectivement au moins une équipe de jeunes** dans l'une ou l'autre des catégories d'âge, sous peine de relégation.
- Les équipes engagées nominativement ne doivent pas être modifiées, sauf cas de force majeure.
- Un joueur absent lors d'un tour pourra être remplacé par un joueur d'une équipe inférieure ou par un joueur non engagé nominativement et retrouvera sa place au tour suivant.
- Pour un même joueur, **un seul remplacement en équipe supérieure est autorisé.** Au second remplacement, le joueur concerné devient **titulaire de l'équipe supérieure.**
- **Si un club engage deux équipes dans une même catégorie, les joueurs les mieux classés doivent obligatoirement jouer en équipe 1.**
- une ou deux filles peuvent jouer dans une équipe de garçons, mais l'inverse n'est pas possible.
- Une **tenue sportive** (short + maillot + chaussures de sport) est **exigée lors des matchs.**
- Les effets blancs sont interdits avec des balles blanches et les effets jaunes avec des balles jaunes.
- les **classements à prendre en compte** sont les **classements AGR** et non ceux de la LATT.
- **le meilleur classé de chaque équipe doit obligatoirement jouer en "A" ou en "X" lorsque le championnat se déroule en poules de 4 équipes.**